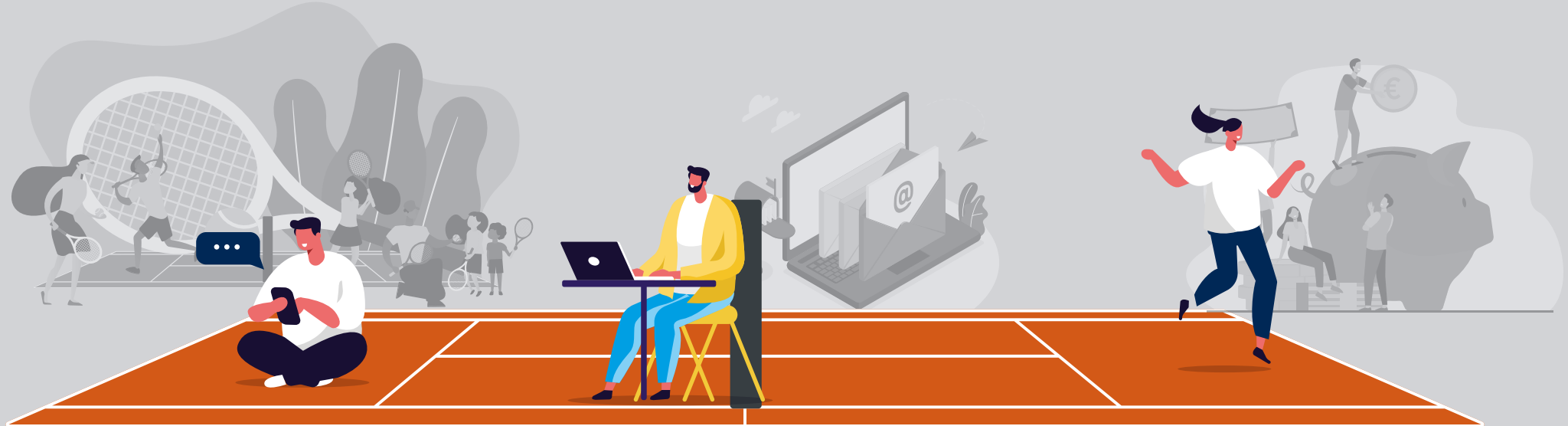


Vous avez entre 15 et 25 ans, BNP Paribas vous rembourse votre première licence*



1

Inscrivez-vous dès que possible dans un club de tennis près de chez vous à partir du 01 septembre 2023.

2

Si vous faites partie des **1000 premières licences multi-raquettes FFT** enregistrées à partir du 01 septembre pour la saison 2023/24, vous et votre club serez avertis par mail dans le courant du mois de novembre.

3

BNP Paribas via les clubs FFT vous rembourse votre licence.



BNP PARIBAS



*Cette opération s'applique pour des 15-25 ans n'ayant jamais été licenciés dans le passé et dont la licence multi-raquettes (22 € ou 32 € selon l'âge) a été enregistrée parmi les 1000 premières avec un maximum de 5 licences remboursables par club.